

"Et je porte cette accusation, je le répète, avec la compréhension parfaite de sa gravité et de la responsabilité personnelle que j'assume en le faisant. Mais je le fais avec la ferme conviction que j'accomplis un devoir. Etant l'un de ceux dont les efforts, pour faibles et modestes qu'ils aient été, ont tendu, quatre années durant, à mettre ces hommes-là.

"DANS LES POSITIONS QU'ILS OCCUPENT ET QU'ILS ONT DESHONOREES, JE NE PUIS ECHAPPER A MA PART DE RESPONSABILITE DANS LEURS ERREMENTS QU'EN LES DENONCANT ET LES REPUDIANT AINSI PUBLIQUEMENT

"Je prends ce moyen d'accomplir ce que je crois être un devoir de conscience, parce qu'il me fournit l'occasion de demander à mes amis du parti libéral s'ils peuvent logiquement concilier le maintien de leur allégeance aux hommes qui les ont trahis et qui ont trompé le pays avec leurs propres convictions sur ce que requièrent les principes du libéralisme.

"Je pourrais m'arrêter ici et demander à mes amis libéraux d'examiner l'accusation que je viens de porter, à la lumière de ce qu'ils connaissent de l'histoire politique de la Confédération, depuis que les chefs libéraux ont pris la direction des affaires. Mes amis libéraux sont intelligents et ils lisent : ils ne sauraient manquer de connaître que

PAS UN SEUL DES PRINCIPES QUE PROFESSAIT LE PARTI SOUS LA DIRECTION DE BROWN, DE MACKENZIE ET DE BLAKE N'EST AUJOURD'HUI SUIVI PAR LES CHEFS ACTUELS DU PARTI.

"Ils ne peuvent pas ignorer, non plus, qu'aucun effort sincère n'a été tenté pour remplir les promesses et engagements faits par ces hommes-là, quand ils sollicitaient l'appui de l'électorat. Mais je sens que la gravité de l'accusation que je porte et la responsabilité personnelle qui s'attache à qui entreprend de faire, devant le public, une pareille dénonciation, exigent que j'apporte des preuves au soutien de mon accusation. Je suis d'autant plus convaincu que je dois en agir de la sorte que l'un des membres du cabinet a eu, récemment, la témérité de prétendre, en public, que chaque promesse et engagement fait par ces messieurs avant les élections générales dernières a été racheté."

Des emplois publics aux députés

"L'un des principes politiques les plus chers aux libéraux, c'est que l'indépendance du Parlement devrait être scrupuleusement sauvegardée. Nous avons soutenu, comme parti, qu'il est funeste à toute législation honnête et fatal à l'indépendance personnelle des membres du Parlement que le parti au pouvoir puisse se permettre de donner ou de promettre des emplois salariés aux députés : que ce

soit comme récompense de leur fidélité ans le passé ou comme invite à leur allégeance future. M. Blake a exprimé les vues de notre parti à cet égard ; et, dans la dernière session même du précédent Parlement, le ministre actuel des postes, avec l'appui de tous ses co-partisans aux Communes, consacrait ce principe dans une mesure qu'il proposait lui-même à la ratification du Parlement. Ce bill pourvoyait à ce que nul membre fût éligible à aucun emploi ou position comportant salaire et dépendant de la Couronne, pendant l'existence du Parlement où il était député et même un an encore après la dissolution de ce Parlement.

"A l'appui de sa proposition, M. Mulock se lançait dans un vigoureux réquisitoire contre le gouvernement conservateur parce qu'il avait pris des députés à leur siège en Chambre pour les caser dans un poste salariée. Parlant des vices en général de cette pratique qu'il condamnait, et à laquelle son acte avait pour but de mettre fin, M. Mulock disait — Voir Hansard de 1896, P. 2,375—: "Si le gouvernement peut faire miroiter les emplois publics aux yeux de ses partisans, de façon à induire quelques-uns et peut-être un nombre croissant d'entre eux à aspirer à ces positions, au lieu de représenter ici leurs mandants, loin d'exercer leur jugement impartial et d'avoir une influence salutaire sur l'Administration, ces députés deviennent de simples parasites du pouvoir et cessent de représenter l'opinion de leurs électeurs. Il y a plus, circulant au milieu de leurs collègues, ces députés deviennent de véritables agents de corruption dans les propres rangs de leur parti."

M. Mulock condamnait cette pratique comme dégradante et de nature à abaisser le niveau de la vie publique, en la remplissant de chercheurs d'emplois et de chasseurs aux places. Tous les chefs et députés libéraux soutinrent M. Mulock et prononcèrent de vigoureux discours dans le même sens. Il ne devait pas en aller autrement, car cette mesure n'était que la consécration de l'un des principes les plus chéris du libéralisme.

C'est un principe auquel le parti était lié, et à propos duquel le peuple avait droit d'attendre de nous que nous y resterions fidèles et que nous le mettrions en honneur lorsqu'il nous confia les rênes du gouvernement.

Comment nos chefs ont-ils rempli leur promesse à l'électorat?

Le trafic des places

Au cours des nombreuses années que le parti conservateur avait été au pouvoir, jusqu'à l'époque où M. Mulock présentait son bill, que lui et d'autres appuyaient sur vigoureuses dénonciations, dix-sept députés avaient été nommés à des emplois.

PENDANT LES QUATRE ANS D'EXIS-

TEN
MEN
ETH
DES
LAI
ANI

du
ses
son
du
écri
Qué
ven

lieu
à l
pas
cet
dis

frè
re
de
se

ter
av
bi
se
m
pr
M

cr
li
a

pu
m
l
t
s
s
r
i